

République Française

Département MAINE-ET-LOIRE

Commune VAL DU LAYON - 49750

SEANCE DU 14 JANVIER 2025

ORDRE DU JOUR :

- ✓ AMENAGEMENT Convention de mise à disposition de places de stationnement
- ✓ AMENAGEMENT Convention ADS (autorisations du droit des sols)
- ✓ AMENAGEMENT Avis sur le SCoT
- ✓ FINANCES Engagement des crédits d'investissement
- ✓ GESTION DU PERSONNEL Assurance statutaire
- ✓ Informations et questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice	23
Quorum	12
Présent(s)	16
Absent(s)	7
Votant(s)	21
dont pouvoir(s)	5

L'an **deux mille vingt-cinq**
le **14** du mois de **janvier**
à **20 heures 30,**

le conseil municipal de la commune de Val du Layon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle du Lattay - Saint Lambert du Lattay – 49 750 Val du Layon), en session **ordinaire,**

sur **convocation** en date du
sous la **Présidence** de

9 janvier 2025

Sandrine **BELLEUT**, Maire

Etaient présents (avec pouvoir - P)

Secrétaire de séance : **PATARIN** Frédéric

Mmes	ACHARD Marina (P) BELLEUT Sandrine (Maire)	AUDIAU Fabienne BERNARD Marie-Dominique	BAQUE Sylvie CADY Sylvie
MM	BOISSEL Yann KASZYNSKI Jean-Luc NOBLET Jean-Pierre (P) THIBAudeau Yann (P)	DAVY Gilles LANNUZEL Franck (P) PATARIN Frédéric	DERVIEUX Jean-Jacques MENARD Jean-Raymond PEZOT Rémi (P)

Etaient excusés (avec pouvoir)

Mmes	MARRIE Marie PASQUIER Fabienne (Pouvoir à R. PEZOT) ROUSSEAU Sophie (Pouvoir à J.-P. NOBLET)	OGER Céline (Pouvoir à F. LANNUZEL) PETITEAU Luce (Pouvoir à M. ACHARD)
MM	COURANT Kôichi	VERDIER Sébastien (Pouvoir à Y. THIBAudeau)

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 12 NOVEMBRE ET DU 10 DECEMBRE 2024
ADOPTES A L'UNANIMITE

COMMISSION PERMANENTE RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VII - Commission Transition écologique : réussir la transition écologique et énergétique ; agir pour une eau et une alimentation de qualité

N° 2024_10_CP_0045

Rapporteur : Madame Marie-Josèphe Hamard

DÉLIBÉRATION

Objet : 7 - RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, AGIR POUR UNE EAU ET UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ
7-2 - Espaces Naturels Sensibles et biodiversité
Protéger les ENS :
I. Investissement en faveur de la biodiversité - demandes de subventions
II. Mise en place de périmètres de préemption sur le territoire des Communes de Chalonnes-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire, Chaudefonds-sur-Layon, Val-du-Layon, Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Layon (ENS vallée du Layon et Loire et Louet) et délégation du droit de préemption départemental au profit de ces Communes

Présent(e)s : Marie-Josèphe Hamard, Régine Bricchet, Françoise Damas, Xavier Testard, Marie-Pierre Martin, Yann Semler-Collery, Roselyne Bienvenu, Marie-Paule Chesneau, Véronique Goukassow, Guy Bertin, Véronique Maillet, Franck Poquin, Corinne Bourcier, Bruno Cheptou, Jean-Luc Rotureau, Natacha Poupet-Bourdouleix

Excusé(e) : Philippe Chalopin

Absent(e)s : Florence Dabin pouvoir à Régine Bricchet, Jean-François Raimbault pouvoir à Marie-Pierre Martin,
excusé(e)s : Gilles Piton pouvoir à Xavier Testard, Gilles Leroy pouvoir à Corinne Bourcier, Gilles Grimaud pouvoir à Marie-Josèphe Hamard, Nooruddine Muhammad pouvoir à Véronique Maillet, Richard Cesbron pouvoir à Yann Semler-Collery, Brigitte Guglielmi pouvoir à Jean-Luc Rotureau, Jocelyne Martin pouvoir à Bruno Cheptou

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu la délégation accordée par l'Assemblée départementale,
Vu l'arrêté de la Présidente n° 2023_03_AR_0157 du 15 mars 2023 conférant délégation de signature à M. Florent Poitevin, Directeur général des services départementaux,
Vu le rapport – cité en objet – de la Présidente du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ dans le cadre des programmes d'actions sur les espaces naturels sensibles (ENS), au titre de l'année 2024 :

- attribue les subventions, selon le détail et la répartition figurant en annexe 4, pour un montant total de 15 348,60 € (P228O001) ;

DGAT DITE